

P.F. Oui, ça dépend du pays...

P.F. Mais dans un pays où cette loi là s'applique, qu'on soit Canadien ou pas, ça n'a pas d'importance...

A. Donc passeport canadien ou pas, on est considéré comme les autres...?

P.F. Je crois sincèrement que quand on arrive dans un pays étranger, on a le droit d'aller au Consulat expliquer notre problème. C'est sûr qu'on peut être détenue, mais la première chose à faire c'est ça...

A. J'vais vous montrer une autre situation... Alors vous avez deux jeunes femmes qui sont dans la vingtaine et qui sont entrées prendre un verre dans un bar à quelque part au Canada, ça peut être à Montréal ou ailleurs... Il y en a une qui est de descendance asiatique, l'autre c'est une bonne québécoise, et s'asseyait à leur table un jeune homme, il a l'air un peu féminin, mais c'est un homme, c'est un vrai, qui s'asseyait avec elles et qui leur offre des billets d'avion à Jamaïca... et je vous laisse supposer le reste.

Alors, selon vous, qu'est-ce que le jeune homme dit aux deux femmes? Pourquoi il leur offre deux billets d'avion?

P.F. Je me demanderais ce qu'il voudrait en retour moi... C'est comme rien il doit avoir un plan en arrière de la tête...

A. C'est quoi là le "deal" qu'ils sont en train de faire...?

P.F. Je lui demanderais comment est gros le paquet à ramener...

A. Alors selon vous, il leur donne des billets d'avion pour ramener un paquet... Les autres qu'est-ce que vous en pensez?

P.F. Il ne doit sûrement pas donner ça pour rien... ça c'est sûr...

A. Okay. A quoi il s'attend en retour?

P.F. Qu'on ramène de la drogue j'imagine...